

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 16 FEVRIER 2015

Présents : Pierre ROUMILHAC, Alain PREVOT, Séverine CORDIER-DOHEY, Alexandre COLIN, Marie VAN DEN BERGHE, Laurent IMBERT, Alain MATHIEU, Denis DERVIN, Noël TREVISIOL

Excusée : Christhie MARTINEZ

Secrétaire de séance : Séverine CORDIER-DOHEY

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil** :

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Rencontre avec le RPI Rancon Roussac** :

Les maires de Rancon et Roussac, ainsi que les représentants du RPI sont venus présenter leur école, afin de pouvoir maintenir leurs effectifs, et l'école à terme. Afin d'aider les parents dans leur décision de scolariser ou pas leurs enfants à Roussac/Rancon, il est proposé d'organiser une visite des écoles avec une réunion préalable le samedi 14 mars.

- **Programme de voirie 2015** :

L'ATEC a fait parvenir une première étude du programme voirie concernant la route de Masfrant, ainsi que l'ensemble du village de Charbonnières. Après avoir vérifié les longueurs, une seconde étude a été faite, plus juste... L'ensemble des travaux représenterait un coût estimatif de 56 220 euros. Nous avons demandé une subvention sur une base de 56 302 euros.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le programme voirie tel que présenté.

- **Schéma intercommunal de mutualisation** :

L'Etat impose aux EPCI de réaliser avant le 31 décembre prochain un schéma de mutualisation. Il s'agit en fait de mettre des services en commun, afin de pouvoir diminuer les coûts, permettant ainsi d'atténuer les baisses de dotations actuelles et futures. Cette démarche reste plus légère que le transfert de compétences, mais nécessite néanmoins une étude approfondie des besoins.

C'est pourquoi le pays du Haut-Limousin a missionné un cabinet d'études pour la mise en place de ce schéma. Des réunions collectives ont déjà eu lieu, ainsi que des rencontres avec chaque collectivité, afin de recueillir des idées sur les points à intégrer au schéma de mutualisation.

- **Campagne de fleurissement 2015** :

Le Conseil Général propose, comme chaque année de participer à la campagne départementale de fleurissement. La réunion prévue le 17 février étant annulée, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas inscrire la commune cette année.

- **Appel à mécénat pour le village martyr d'Oradour sur Glane** :

La commune d'Oradour sur Glane sollicite l'aide des communes afin de restaurer l'Eglise Saint Martin symbole des événements passés qui nécessite une restauration intégrale. Par le biais de la Fondation du Patrimoine, le Maire d'Oradour fait appel à la solidarité citoyenne au plan national et international.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une aide de 500 €.

- **Changement de grade :**

Compte tenu de l'ancienneté à son grade actuel, le rédacteur peut prétendre accéder au grade de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe, ce à compter du 1<sup>er</sup> mai prochain. Il convient de déterminer le taux, et de créer le poste.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le taux à 100 %, et de créer le poste.

- **Questions diverses :**

- Elections départementales : Elles auront lieu les 22 et 29 mars prochains

- Retrait de Bussière Boffy du SYGESBEM : La commune a envoyé un courrier à chaque commune membre afin d'examiner avec bienveillance sa demande de retrait de la section voirie.

- Bulletin municipal : plusieurs imprimeurs ont été sollicités. Pour l'édition d'un 12 pages, les prix varient de 400 à 841 euros hors taxes, avec des qualités de papiers différentes. Il est décidé de demander un complément d'information aux entreprises les mieux positionnées.

- Etang de Rouffignac : Organisation de la pêche vendredi 27 février.

- **Date du prochain conseil** : La date est fixée au lundi 13 avril

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures 45.